



Paris, le 16 juin 2020

## Communiqué de presse

### Quatrième émission publique de l'année du Groupe SFIL pour un montant de 1 Md €

**Le groupe SFIL a réalisé sa 4<sup>e</sup> émission publique de l'année, pour un montant de 1Md€, sur une maturité de 10 ans. Il s'agit de la 2<sup>e</sup> émission CAFFIL ordinaire de l'année après celle réalisée en février dernier sur une maturité de 20 ans.**

Il s'agit également de la **32<sup>ème</sup> émission publique** depuis la création de SFIL en 2013 et de la **8<sup>ème</sup> transaction CAFFIL** sur cette maturité portant notre total émis à **45,1Md€ dont 36,9 Md€ pour CAFFIL**.

Du fait des conditions de prix très resserrées, le taux de sursouscription est de x1.2.

**Avec 61 investisseurs finaux différents, cette émission a reçu un accueil large** permettant une bonne diversification tant géographique qu'institutionnelle.

En effet, en termes de distribution, les investisseurs sont situés principalement en Allemagne-Autriche (45%), en France (41%), Suisse (4%), Benelux (4%), Pays Nordiques (4%) et Royaume-Uni (2%). Le solde de 1% se divise entre plusieurs pays.

Par catégories d'investisseurs, le livre d'ordres est également bien diversifié avec à parité les banques centrales et les trésoreries de banques (44%), les gestionnaires d'actifs (12%) complétant la distribution.

Cette souche obligataire aura un taux de rendement négatif de -0,05%, soit 7 points de base au-dessus de la courbe des swaps et 2 points de base par rapport à l'OAT de maturité équivalente. **C'est aussi le covered bond français le plus serré toutes maturités confondues depuis le début de la pandémie ainsi que le covered européen à 10 ans le plus serré toutes juridictions confondues sur la même période.** Le spread final ressort significativement inférieur à celui des deux plus récentes émissions covered françaises à 10 ans.

**Il s'agit de la 3<sup>e</sup> émission de CAFFIL – la 5<sup>e</sup> en incluant les émissions social et green précédentes - qui a pu être finalisée avec une prime d'émission nulle par rapport à la courbe secondaire.** Pour mémoire, la précédente transaction CAFFIL (émission sociale du 27 avril) avait extériorisé une prime de 2 points de base.

« Dans un contexte marqué par des conditions de marché très proches de la situation pré-Covid sur le marché des covered bonds, le groupe SFIL poursuit son programme d'émissions 2020 et se rapproche de sa cible budgétaire dans un environnement globalement stabilisé grâce à l'action des banques centrales. Cette nouvelle émission a été réalisée dans d'excellentes conditions de prix. La base investisseurs du groupe SFIL continue de s'étoffer: avec 2 nouveaux investisseurs sur cette transaction, CAFFIL compte désormais 468 investisseurs différents et le groupe SFIL, 567.», commente Philippe Mills, directeur général de SFIL, Président du Conseil de surveillance de CAFFIL.

Relations Investisseurs:

Ralf Berninger - [ralf.berninger@sfil.fr](mailto:ralf.berninger@sfil.fr)

Contacts presse:

Christine Lair – [christine.lair@sfil.fr](mailto:christine.lair@sfil.fr)

### A propos des obligations émises par CAFFIL

Le groupe SFIL – avec sa filiale CAFFIL - est le principal émetteur européen d'obligations sécurisées par des prêts au secteur public. Ses émissions obligataires permettent de couvrir les besoins liés aux deux missions confiées au groupe par l'Etat : le refinancement des crédits accordés aux collectivités locales et hôpitaux français par son partenaire La Banque Postale, et le refinancement des grands crédits à l'exportation français bénéficiant d'une garantie rehaussée de l'Etat dans le cadre d'un dispositif de place au service des banques actives dans ce secteur.

Les obligations émises par CAFFIL et par SFIL sont éligibles aux programmes d'achat de la Banque Centrale Européenne (PSPP et CBPP), et sont classées dans les meilleures catégories de liquidité pour les ratios réglementaires. Elles bénéficient du Covered bond label et leur structure est uniquement de type « hard bullet ».

SFIL est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies.

